

2017

Bulletin municipal



Saint-Pont

Plomberie - Chauffage - Pompe à chaleur - Entretien - Dépannage
 Energie renouvelable - Couverture - Zinguerie - Assainissement

MORIOT Vincent

04 70 41 97 40 - 06 03 34 01 26
 contact@moriotvincent.com - www.moriotvincent.com
 28 bis, rue de Charpigny - 03110 St Rémy-en-Rollat

Les Caves Débourbe

Ne vous occupez que de la fête
 on vous apporte vos boissons fraîches

BOISSONS
 AVEC OU SANS ALCOOL

VINS
 BIÈRES
 CHAMPAGNES
 BRASSERIE

9 rue Barge
 à Cusset
 04 70 98 73 63

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
 À consommer avec modération.

CULTUR'QUAD

Ventes Réparations Locations
 Matériel espace vert et quad

5 avenue des portes occitanes
 ZI du Malcourlet 03800 Gannat
 Tel 04 70 90 03 86 Fax 04 70 90 05 07
 Email : accueil@culturquad.com http://www.culturquad.com

SAS SANCELME ELEC

Electricité Générale
 06 76 60 90 91
 sancelme_elec@gmail.com

03450
 EBREUIL

Ets Caille

Tout pour réussir votre environnement
 depuis 1988

Tout le matériel,
 tous les services,
 et toute une équipe

www.caille-environnement.fr
 33, ROUTE DES TROIS ORMEAUX
 03110 BROUT-VERNET | TEL : 04 70 58 24 81

Mar-Yan : 8h-12h & 14h-19h
 Sam: 8h-12h & 14h-18h

"Les Jardins du Bord de Sioule"

Horticulture et Maraîchage

04.70.56.87.69
 06.83.45.00.44

route de St germain de salles
 03800 JENZAT

Brahim HELLAL

Ets CARTON

03110 BROUT-VERNET - Tél : 04 70 58 21 02 — 63350 MARINGUES - Tél : 04 73 73 85 71

DESIAGE ANTHONY

PLÔMBIER CHAUFFAGISTE

DÉPANNAGE - INSTALLATION -
 ENTRETIEN - CRÉATION/
 RÉNOVATION DE SALLE DE BAIN

DESIAGE ANTHONY
 55 ROUTE DE VENDAT
 03100 SAINT PONT

Tel : 04 61 88 95 52
 Pont : 06 46 63 43 29
 anthony.desiage@sfr.fr

AMBULANCES DE L'ANDELOT

TAXI* - AMBULANCE - V.S.L. CONVENTIONNÉ TOUTES CAISSES
 WWW.ANDELOT.ORG - 2 RUE EUGÈNE ROUHER - 03110 BROUT-VERNET

04 70 90 58 45

- GARE
- AÉROPORT
- VÉHICULES JUSQU'À 7 PLACES
- CONVENANCE PERSONNELLE
- TOUTES DISTANCES

*COMMUNES DE STATIONNEMENTS : ST PONT N°1
 LE MAYET D'ÉCOLE N°1 - ESCUROLLES N°1

SIRET 50438 126000031

auto-ies

04 70 30 87 60 Rue des Ancises
 Zac les Ancises
 03300 CREUZIER LE NEUF

Depuis 1987 - 30 ans d'expérience

Voiture neuve ou 0km
 livrée à Creuzier-le-Neuf
jusqu'à -35%

- + de 100 000 clients
- + de 17 marques et 500 véhicules EN STOCK et sur commande
- + REPRISE de votre ancien véhicule
- + FINANCEMENT crédit et LOA
- + Qualité certifiée ISO 9001

Avis clients certifiés NF
 ★★★★★ 4.82/5

SOMMAIRE



4	ÉDITORIAL
5	ÉTAT CIVIL
6	COMPTES ADMINISTRATIFS 2016
7	Commune Assainissement Taux des contributions directes 2017
TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS	
8	Réfection de la cantine scolaire Petits équipements de l'école Salle de réunion des associations
9	Équipement bureautique et informatique de la mairie Garderie : recyclage du mobilier de la mairie
10	Aménagement de l'aire de jeux et de l'espace public Rue du Château et Route de Broût-Vernet
11	Réfection de la Route de Fouranges
12	Aménagement de sécurité Signalisation de la Rue du Château Projet d'aménagement de bourg
FÊTES ET ÉVÈNEMENTS	
13	Les enfants s'éclatent ! Les voisins se découvrent ! Les aînés se retrouvent !
14	Les Citoyens partagent ! Bienvenue à Louis JARDRI, ostéopathe
INTERCOMMUNALITÉ	
15	Vichy Communauté
PLAN COMMUNAL	
16-17	Plan de Saint-Pont et Liste des Rues & Lieux-dits
ÉCOLE	
18-19	Année scolaire 2016/2017 et 2017/2018
ASSOCIATIONS	
20	Tennis Club
21	Saint-Pont Loisirs et Découverte Souvenir Français
22	Les Ballons en Folie
23	Club de l'Âge d'Or
24-25	Objectif Terre
26	Association NOA—Compagnie Vincent MANTSOE
CENTRE DE SECOURS D'ESPINASSE-VOZELLE	
27	L'Année 2017
ENVIRONNEMENT	
28	Lutte contre l'ambrosie Objectif Zéro phyto : Saint-Pont au naturel !
29	SICTOM Sud-Allier : Recycler ses meubles
CENTRE SOCIAL LA MAGIC	
30	Une association au service des habitants et du territoire
31	INFORMATIONS DIVERSES — Agenda 2018
32	ADRESSES ET TÉLÉPHONES UTILES TARIFS MUNICIPAUX

ÉDITORIAL

Chères Saint-Pontoises, Chers Saint-Pontois,



Comme chaque année, vous avez en mains notre traditionnel Bulletin Municipal. L'année a été riche en nouveautés que je vous invite à découvrir au fil des pages.

- Une année pour les enfants, les petits en particulier. Pour le bien-être des élèves et des agents, la salle de réfectoire et l'office de la cantine ont subi un rajeunissement. L'ère numérique à l'école est en route.
- L'aire de jeux a été aménagée et c'est une structure intergénérationnelle qui a du succès.
- Le nombre de permis de construire délivré à ce jour démontre l'attractivité de notre territoire. Ce fait a entraîné l'augmentation de la population. Ce qui a conditionné la création d'un poste administratif supplémentaire à temps non complet et impliqué la réorganisation informatique des bureaux.
- Après la rénovation complète de la salle polyvalente en 2016, celle-ci a été équipée d'un rétroprojecteur et d'un écran fixe.
- La commune de Broût-Vernet ayant décidé de procéder à la réfection de la route de Fouranges, la commune de Saint-Pont a participé financièrement pour moitié.

Toujours dans les nouveautés, depuis mars 2017, M. Louis JARDI, ostéopathe, est venu rejoindre le cabinet médical. L'installation de PIZZA ROMA Place de l'église tous les vendredis a attiré les saint-pontoises et saint-pontois en nombre. Pour déguster les délicieuses pizzas sur place, une table de pique-nique a été installée.

Suite à une procédure de deux ans, Saint-Pont adhère au 1er janvier 2018 à Vichy Communauté. Certains d'entre vous se posent légitimement des questions et notamment sur l'aspect fiscal : nous restons maître de notre fiscalité communale. Il est donc faux de penser que les taux d'imposition seront identiques aux agglomérations notamment la ville de Vichy. Il est important de penser « Vichy Communauté » en terme de taxes (foncières, habitations...). Saint-Pont profitera des structures qui sont en place depuis de nombreuses années et qui faciliteront la vie des habitants. Qu'elles soient de l'enfance jeunesse, culturelles, sportives, pour le développement économique et commercial, l'équilibre social de l'habitat, l'organisation de la mobilité, l'assainissement, la mutualisation... M. Frédéric AGUILERA, président de Vichy Communauté, s'est proposé d'être présent lors d'une réunion publique d'information qui se tiendra en début d'année. Vous aurez alors la possibilité d'avoir des réponses précises à toutes vos interrogations.

L'année 2018 sera une année de transition. La Municipalité n'entreprendra pas de gros travaux, mais préparera les projets pour 2019.

Pour le bien être de mes concitoyens, mon rôle est aussi d'être vigilante à contenir le budget. Toutes formes d'économies, petites et grandes, sont importantes pour un bon fonctionnement afin de perpétuer notre capacité d'investissements, sans pour autant augmenter la fiscalité.

Vous trouverez dans ce bulletin 2017 le détail de toutes ces informations, l'agenda des rendez-vous 2018, ainsi que tous les contacts qui vous seront utiles.

Je profite de cet édito pour adresser mes remerciements à mes collègues élus qui s'investissent pour aider notamment Pascal dans son quotidien, et l'ensemble du personnel de la commune qui travaille en bonne intelligence et avec empathie pour vous rendre le maximum de services dans de bonnes conditions.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, et une belle année 2018.

Agnès CHAPUIS

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Malo DESRUES
Yann BRANDEBOURGER RIENDA

le 1er août 2017
25 novembre 2017

MARIAGES

Romain LÉMONT et Laëtitia BRUNON
Frédéric FICHOT et Marie COSTA
Frédéric BONNÉLYE et Chrystelle ROCHE
Julien VENUAT et Karine RAVE
Jonathan COURTINAT et Carine ROCHAIS
Benjamin ROYET et Justine BERTHET
Gaëtan GRANJON et Aurélie ANSTETT

le 15 avril 2017
le 29 avril 2017
le 05 mai 2017
le 03 juin 2017
le 24 juin 2017
le 1er juillet 2017
le 09 septembre 2017

DÉCÈS

Frédéric BONNÉLYE
André VIROLLET
Suzanne LAURENT ép. GILBERT
Marie BARDOT ép. MARGOTTAT

le 10 juin 2017
le 17 juin 2017
le 04 septembre 2017
le 19 septembre 2017

FAURE LUC ENTREPRISE

Travaux Agricoles et Publics

03800 SAINT-BONNET-DE-ROCHEFORT

Tél. 06.07.59.27.86 ou 04.70.58.37.69

Tout terrassement

Démolition, assainissement individuel, curage de fossés,
réalisation de canalisations de toute nature, empiérement,
broyage de haies

SARL ALLAGNON

TRAVAUX DE DRAINAGE – MISE AUX NORMES
ASSAINISSEMENT AUTONOME INDIVIDUEL
TERRASSEMENT

Les Cassons
03500 BAYET

Tél. / Fax : 04 70 90 55 18



SOTERKENOS

RELEVAGE – OXYGENATION
DES EFFLUENTS

1, rue Etex – 75018 PARIS

Tél. 01.46.27.43.26 Fax 01.42.29.38.33



2, place de la République 03700 BELLERIVE/Allier
Tél. : 04.70.98.71.43 Fax : 04.70.98.27.50

Ouvert 6 jours sur 7

PRIEUR AVENIR

03200 LE VERNET

Tél. : 04.70.98.88.97

RAMONAGE / ENTRETIEN CHAUFFAGE
POSE CHAUFFAGE FUEL, GAZ, SOLAIRE
PLOMBERIE – SANITAIRE / DÉPANNAGE
CONSEILS ET DEVIS
RÉNOVATION MAISON DE A à Z



CARROSSERIE CPM AUTO SARL

03800 GANNAT - 04.70.90.54.83

Réparations mécanique – Carrosserie toutes marques
Vidange – Distribution – Pneumatiques – Freinage
Diagnostic moteur – Vitrage – Prêt de véhicule

Directeur de la publication

Agnès CHAPUIS – Maire de Saint-Pont

Dépôt légal

Autorisation en cours

Imprimeur

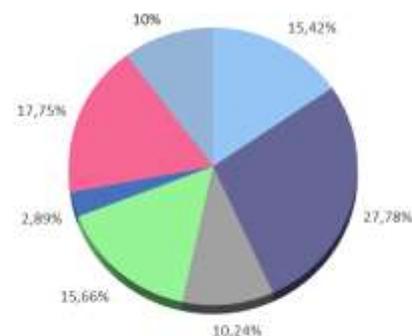
L'Imprimeur.com

COMPTES ADMINISTRATIF 2016 - COMMUNE

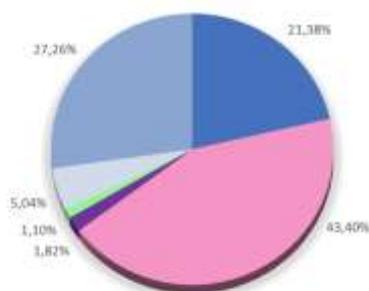
FONCTIONNEMENT

DÉPENSES **344 593,24 €**

■ Charges à caractère général	53 147,56 €
<i>Eau, électricité, chauffage, produits d'entretien, petit outillage, fournitures administratives et scolaires, timbres, téléphone, réparation et maintenance, publications, cérémonies, assurances, taxes</i>	
■ Salaires et indemnités	95 738,78 €
<i>Employés communaux et élus</i>	
■ Charges patronales	35 298,33 €
<i>Cotisations sociales, médecine du travail, assurance du personnel</i>	
■ Participations communales	53 965,04 €
<i>Service incendie, SIVOS, SDE 03, SIVOM Sioule et Bouble, Centre social LA MAGIC, subventions aux associations</i>	
■ Remboursement des intérêts	9 957,81 €
■ Reversements FNGIR	61 180,00 €
■ Amortissements	35 305,72 €



RECETTES **609 511,05 €**

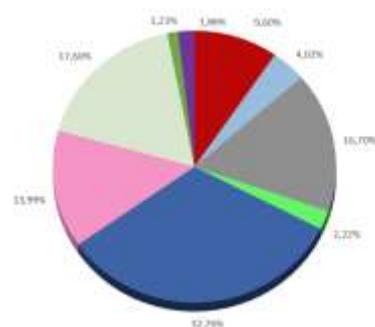


■ Dotations de l'État	130 299,17 €
■ Contributions et taxes	264 540,72 €
■ Produits des services	11 122,07 €
<i>Concessions, redevance d'occupation du domaine public, garderie périscolaire</i>	
■ Revenu des immeubles	6 676,18 €
■ Produits exceptionnels	30 719,63 €
■ Excédent reporté	166 153,31 €

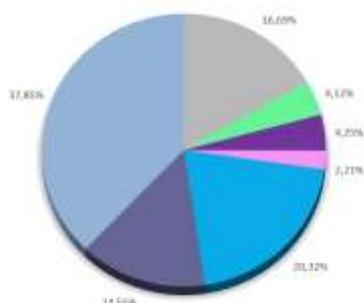
INVESTISSEMENT

DÉPENSES **269 264,94 €**

■ Remboursement du capital	25 851,91 €
■ Moins value cession immobilière	10 820,85 €
■ Déficit d'investissement reporté 2015	44 963,37 €
■ Acquisition terrain A854	5 990,68 €
■ Rénovation de la salle polyvalente	88 221,52 €
■ Travaux de voirie 2016	37 683,30 €
■ Acquisition du tracteur	47 400,00 €
■ Travaux sur les bâtiments communaux	3 319,80 €
■ Acquisitions diverses 2016	5 013,51 €



RECETTES **242 613,70 €**



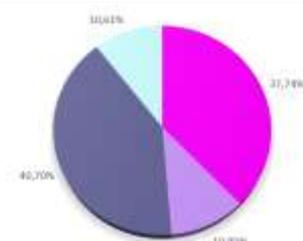
■ Subventions reçues	40 484,10 €
■ Emprunt	10 000,00 €
■ Fonds de compensation de la TVA	10 320,83 €
■ Taxe d'aménagement	5 352,37 €
■ Affectation du résultat 2015	49 309,37 €
■ Dotation aux amortissements	35 305,72 €
■ Virement de la section de fonctionnement	91 841,31 €

COMPTES ADMINISTRATIF 2016 - ASSAINISSEMENT

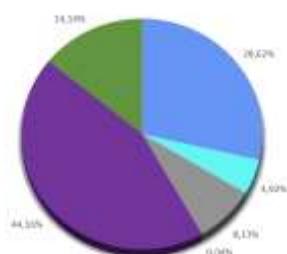
FONCTIONNEMENT

DÉPENSES18 344,47 €

■ Charges à caractère général	2 676,12 €
<i>Assistance BDQE, entretien et réparation</i>	
■ Reversement de la redevance	3 218,00 €
■ Dotation aux amortissements	9 931,00 €
■ Remboursement des intérêts	2 519,35 €



RECETTES.....62 247,17 €

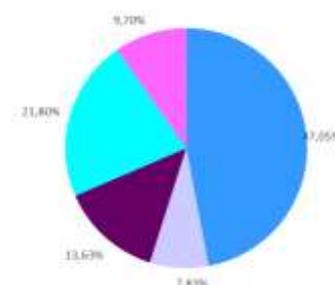


■ Redevance assainissement	17 814,00 €
■ Redevance modernisation réseau	3 061,80 €
■ Amortissement des subventions	5 062,00 €
■ Autres produits	24,00 €
■ Participation à l'Assainissement Collectif	8 800,00 €
■ Excédent reporté 2015	27 485,37 €

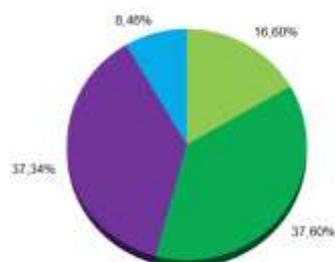
INVESTISSEMENT

DÉPENSES23 221,10 €

■ Création réseau Rue du Château et Route de Broût-Vernet—report en 2017	10 925,00 €
■ Travaux de raccordements	1 818,00 €
■ Remboursement du capital	3 164,70 €
■ Amortissement des subventions	5 062,00 €
■ Déficit d'investissement reporté 2015	2 251,40 €



RECETTES.....26 598,40 €



■ Subventions d'équipement	4 416,00 €
■ Emprunt réalisé	10 000,00 €
■ Dotations aux amortissements	9 931,00 €
■ Affectation du résultat 2015	2 251,40 €

TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES 2017

TAXES	BASES NOTIFIÉES	TAUX APPLIQUÉS	PRODUITS
Habitation	663 700 €	11,14 %	73 936 €
Foncier bâti	406 600 €	10,00 %	40 660 €
Foncier non bâti	62 200 €	34,69 %	21 577 €

TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

RÉFECTION DE LA CANTINE SCOLAIRE

Afin de rendre la salle de restaurant plus agréable pour les enfants, et l'office de la cantine conforme aux règles sanitaires, le Conseil Municipal a décidé de réaliser les travaux de réfection nécessaires pendant les vacances scolaires d'été.

D'une part, l'office a été rééquipé d'un ensemble évier—plan de travail et meuble sous évier en inox. De plus, un meuble fermé a été mis en hauteur pour les produits d'entretien, afin d'être dans les normes de sécurité pour les enfants. Dans le but de faciliter le travail de la cantinière, un lave-vaisselle professionnel a été installé dans l'office. Les murs et le plafond ont été repeints avec une peinture spécifique adaptée au cadre de la restauration.



D'autre part, le couloir vestiaire et la salle de restauration ont subi un rajeunissement par une mise en peinture de couleurs discrètes et agréables. Cette partie a été réalisée par les chantiers d'insertion de la Communauté de Communes Saint-Pourçain-Sioule-Limagne.



Enfin, le déjeuner devant être pour les enfants un moment de convivialité, les grandes tables et les bancs ont été remplacés. Plus petites et pouvant accueillir quatre convives, les tables ont été choisies pour l'absorption des sons. Les chaises, légères et maniables, sont de plusieurs couleurs.



La Municipalité remercie Monsieur le Sénateur de l'Allier, Claude MALHURET, pour son soutien financier.

- ETAT : Réserve parlementaire : Travaux Divers d'Intérêt Local : 3 266,00 €

- Autofinancement : Commune de Saint Pont : 5 247,59 €

Montant total HT des travaux : 8 513,59 €



PETITS ÉQUIPEMENTS DE L'ÉCOLE

Afin de passer à l'ère numérique pour les élèves, la Municipalité a fait le choix d'équiper la salle de classe de matériel informatique.

Les installations électriques et téléphoniques ont été entièrement repensées depuis le bureau de la mairie pour l'installation du vidéo projecteur de la classe, connecté au nouvel ordinateur portable. Un tableau blanc a été fixé au mur pour un enseignement moderne et interactif.



De plus, la Municipalité a installé un chauffe-eau dans les locaux de l'école pour le confort des élèves mais également de l'enseignante et de notre agent d'entretien.



SALLE DE RÉUNION DES ASSOCIATIONS

Enfin, prévu depuis l'année dernière, la porte extérieure donnant accès à la salle de réunion des associations (au dessus de la cantine scolaire) a été changée.

TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

ÉQUIPEMENT BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE DE LA MAIRIE

Les habitants de Saint-Pont sont de plus en plus nombreux. Afin de répondre à leurs demandes dans les meilleurs conditions possibles, la Municipalité a décidé d'embaucher une seconde secrétaire administrative, à temps non complet. Carine SNANEDJ, agent communal en charge de l'entretien des bâtiments, est employée depuis septembre 2015. Son « contrat aidé » arrivant à son terme, il a été décidé de le transformer. Elle partage désormais son travail entre l'entretien des bâtiments, la surveillance des enfants et le travail administratif, notamment l'accueil du public. Son implication, sa réserve, sa discrétion ne dément pas son envie de bien faire.

Ainsi, afin d'accueillir au mieux la population et ce nouvel effectif, le secrétariat de mairie a été équipé et réaménagé.

Tout d'abord, les réseaux électriques et téléphoniques ont été entièrement repris, avec l'installation d'une baie de brassage (sorte de compteur électrique mais pour le réseau internet). Cette installation assure le bon fonctionnement du réseau des bureaux du secrétariat et de l'école.

Ensuite, pour équiper le deuxième poste de travail, le mobilier a été changé : nouveau bureau, armoires de rangements, chaise de bureau ergonomique. Le bureau d'accueil, réaménagé, présente un espace de travail plus aéré.

Enfin, le matériel informatique a été renouvelé : deux nouveaux ordinateurs de qualité professionnelle ont été choisis, notamment pour la sécurisation des données. Branchés sur onduleurs, ils sont connectés en réseau, ce qui permet une meilleure efficacité du travail administratif.



GARDERIE : RECYCLAGE DU MOBILIER DE LA MAIRIE

L'ancien mobilier du bureau du maire a été réinstallé dans les locaux de la garderie. Notre agent bénéficie ainsi d'un superbe bureau pour accueillir parents et enfants dans la garderie communale.



TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

AMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX ET DE L'ESPACE PUBLIC RUE DU CHÂTEAU ET ROUTE DE BROÛT-VERNET

La Municipalité a décidé de garder l'image rurale de Saint-Pont. En effet, sur le terrain acheté en 2015, il aurait été possible de réaliser une dizaine de lots à bâtir. Cependant, le choix a été de ne mettre en vente que 6 parcelles, et de garder communal près de 4 000 m² en parc paysager avec une aire de jeux pour jeunes enfants et une aire de pique-nique.

C'est au printemps 2017 que les travaux ont commencé pour aménager l'aire de jeux si appréciée par petits et grands. L'entreprise Luc FAURE a réalisé le terrassement et la dalle, la société Replay Service a installé un « tapis amortissant » pour la sécurité de nos enfants, et la société Transapl a mis en place les jeux : maison toboggan, tourniquet, jeux à ressort, et bascule, le tout dans les règles de sécurité requises.



Puis, dans l'été, les bancs, la table de pique-nique et les corbeilles ont été disposés, pour un espace convivial et chaleureux. Les entrées et les allées de cheminement ont été aménagées : barrières de sécurité et accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



Enfin, au printemps prochain, nous pourrons admirer les différentes plantations d'arbustes, 275 essences au total, fournies par la SARL Pépinières de Bois Monet. Des arbres ont été plantés pour profiter des bancs sous une ombre bienfaisante. A la rentrée d'automne 2017, une rangée complète d'arbustes a été plantée par le soin des élèves de l'école de Saint-Pont, sortie pédagogique et moment de partage apprécié.

Depuis son ouverture au public, c'est une très belle réussite ! En effet, de nombreux parents et grands-parents profitent de ce nouvel espace avec leurs enfants et petits-enfants.



Rappel ! Ce parc est autorisé à nos amis les quatre pattes tenus en laisse, et bien entendu, cela va de soi, les propriétaires sont invités à ramasser les excréments. En effet, l'herbe permet avant tout aux enfants de jouer, s'étendre pour lire etc....

Nous avons la chance, à Saint-Pont, d'avoir des chemins où les chiens peuvent courir, s'ébattre, jouer en toute liberté et sécurité. Nous ne pouvons que souhaiter que les propriétaires feront preuve de civisme et de respect, et non de facilité et d'égoïsme.

Il serait bien dommage de mettre en place des amendes pour le non respect de ces dispositions.



TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

L'inauguration a eu lieu le samedi 04 novembre 2017, en présence de Madame la Députée de la Circonscription de Vichy Bénédicte PEYROL, Messieurs les Conseillers Régionaux de la Région Auvergne-Rhône-Alpes Emmanuel FERRAND et Jean-Michel GUERRE, Monsieur le Conseiller Départemental Jean-Jacques ROZIER, ainsi que les membres du Conseil Municipal.



La Municipalité remercie le soutien financier de l'État, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département de l'Allier.

ÉTAT : Réserve parlementaire : Travaux Divers d'intérêt Local :	10 000,00 €
REGION Auvergne-Rhône-Alpes : Plan en faveur de la Ruralité :	9 000,00 €
DEPARTEMENT de l'Allier : Soutien à l'aménagement d'espaces publics extérieurs	10 658,70 €
Autofinancement : Commune de Saint-Pont :	11 064,40 €
Total de l'opération : HT	40 723,10 €



RÉFECTION DE LA ROUTE DE FOURANGES

En accord avec la Municipalité de Broût-Vernet, le tronçon de la voie communale 2 (VC n°2) située entre le Chemin du Suchet et le pont sur l'Andelot à Fouranges, a été restructuré sur 680 mètres.

L'élargissement de la voie sur 50 mètres, dans la zone à 8% de la côte de Fouranges, facilite le croisement des véhicules.

La société COLAS a effectué ces travaux en juillet 2017. Le montant dû par la commune de Saint Pont s'est élevé à 14 473,20 € TTC (moitié du montant total).



TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ

La commission voirie s'est réunie avec le service du transport scolaire du Département de l'Allier « Trans'Allier » ainsi que des techniciens de la Direction Départementale des Territoires (DDT) afin de définir la sécurisation des arrêts du car scolaire, à hauteur du carrefour de la Route d'Espinasse-Vozelle et de la Rue des Rases. La commission a également pris conseil auprès de la gendarmerie. Sept élèves sont impactés par cet arrêt. Après concertation, des stops seront installés sur la route d'Espinasse-Vozelle, et la Rue des Rases deviendra la voie prioritaire.



Les deux arrêts du car seront aménagés par le Département de l'Allier, ainsi que les marquages au sol. Un passage protégé sera créé. Le Syndicat Départemental de l'Energie de l'Allier (SDE 03) se chargera d'installer un éclairage spécifique pour le passage piéton.

Les travaux ont commencé en décembre 2017. Cependant, les marquages au sol ne pourront intervenir qu'après les grands froids et les risques de gel. La commune se chargera, en relation avec la DDT, d'installer toute la signalisation. Une pré-signalisation sera mise en place en amont de ce nouveau carrefour. Pour la réalisation de ces travaux, un arrêté d'extension de la zone agglomérée a été pris afin que le carrefour soit de la compétence de la commune.

SIGNALISATION DE LA RUE DU CHÂTEAU

Prévue pour l'année 2017, la signalisation de la Rue du Château sera mise en place courant premier trimestre 2018.

En effet, la commune connaît une progression des constructions nouvelles et donc, une circulation plus dense sur ses routes, notamment sur la Route Départementale 222. Sur cet axe Broût-Vernet / Espinasse-Vozelle, un comptage de vitesse a été effectué par l'Unité Technique Territoriale (UTT) de Lalpasse-Vichy.



Sur la route de Broût-Vernet, à hauteur des routes de Chambarande et de Lourdy, une vitesse moyenne de 76km/h a été enregistrée. La vitesse autorisée à cet endroit est de 50km/h (zone d'agglomération). Aussi, au vu du manque de visibilité à la sortie de la Rue du Château sur la Route de Broût-Vernet, conjugué à la vitesse relevée, il a été décidé que la Rue du Château sera en sens unique, dans le sens Route de Broût-Vernet / Rue du Bourg. Toutefois, les engins agricoles bénéficieront d'une dérogation pour emprunter cette rue dans les deux sens de circulation. Un stop sera installé uniquement à cet effet.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BOURG

En prévision d'un contrat d'aménagement de bourg (CCAB) en deux tranches sur les années 2019 et 2020, un rendez-vous a eu lieu avec la direction de l'Agence Technique Départementale de l'Allier (ATDA) afin d'étudier un aménagement de la RD 222 (axe Broût-Vernet / Espinasse-Vozelle). La précédente Municipalité avait fait réaliser une étude d'aménagement de bourg concernant cette départementale. L'actuelle Municipalité a choisi de s'appuyer sur celle-ci pour l'aménagement du devant de la mairie et de l'école. Les objectifs sont les suivants pour la sécurité de tous : réduire la vitesse de façon significative, mettre en conformité l'accès à l'école, prévoir les accès à la garderie, la cantine scolaire et les toilettes destinées aux élèves, et enfin la création d'un parking devant la mairie.

La Municipalité souhaite éviter les « dos d'âne » et se positionner d'avantage sur le rôle pédagogique des radars, éventuellement des ralentisseurs de type « Berlin ». Devra être prise en compte la circulation des engins agricoles, importante sur cet axe. L'aspect financier sera évidemment étudié.

FÊTES ET ÉVÈNEMENTS

LES ENFANTS S'ÉCLATENT !

Le samedi 17 décembre 2016 s'est déroulée la première édition de l'Arbre de Noël, offert aux jeunes saint-pontois, qui a réuni plus de quarante-cinq enfants sur la centaine invitée, nés entre 2006 et 2016. Ils ont pu se régaler d'un goûter avec jus de fruit, chocolat chaud et brioches, profiter du spectacle proposé par M. Nicolas PETIT-BARAT, de l'association « Les Ballons en Folie », et se laisser surprendre par l'arrivée du Père Noël, la hotte chargée de confiserie.



LES VOISINS SE DÉCOUVRENT !

Pour la 3^{ème} année consécutive, et sur le principe de « La fête des voisins », de nombreux saint-pontoises et saint-pontois se sont retrouvés à la salle polyvalente, le 27 mai 2017, pour profiter d'un grand moment de convivialité. Le principe est simple : la mairie offre l'apéritif et chacun vient avec ce qu'il veut, pour un pique-nique improvisé, à picorer et à partager, pour se rencontrer et se découvrir. Car on se le dit tous, et bien trop souvent, qu'on se croise tous les jours sans même se connaître... Alors ne ratez-pas le rendez-vous 2018 !



LES AINÉS SE RETROUVENT !

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le samedi 10 décembre 2016 à la salle polyvalente. La commune a offert à une quarantaine de convives une journée conviviale et amusante.

M. Nicolas PETIT-BARART est venu, comme pour les petits, présenter son talent de sculpteur de ballons. Les invités ont pu l'admirer mais aussi participer à l'élaboration des sculptures. De l'apéritif au dessert, des notes de musique ont accompagné les fous rires et les bribes de conversation.



Par ailleurs, depuis l'année dernière, la Municipalité a décidé de réduire le nombre de colis distribués, pour les limiter aux seuls seniors invalides à domicile ou en maison de retraite. L'enveloppe budgétaire dégagée par cette opération a permis aux élus de proposer l'animation qui leur tenait à cœur, à destination des enfants de la commune, l'Arbre de Noël.

FÊTES ET ÉVÈNEMENTS

LES CITOYENS PARTAGENT !

LE 14 JUILLET

La fête du 14 juillet est un temps fort de la vie saint-pontoise. Il fallait bien tout le talent des volontaires du Tennis Club de Saint-Pont pour arriver à ce petit exploit : une année record avec pas moins de 72 équipes pour le traditionnel concours de pétanque. Toutes ont été récompensées par de très beaux lots et surtout le souvenir d'avoir partagé un agréable moment de rencontres et d'échanges.



La soirée s'est poursuivie autour de la fameuse paëlla de Patrick Maurice, qui a réuni 80 convives. Repus et guillerets, c'est en file indienne qu'ils ont pu se rendre au feu d'artifice et profiter du verre de l'amitié, offert par la Municipalité, au château de Saint-Pont. L'occasion, pour les élus, de réitérer leurs remerciements auprès du Tennis Club, des propriétaires du château et de l'ensemble des bénévoles, qui ne ménagent pas leurs efforts pour que la journée soit belle et la soirée lumineuse !

LE 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre, qui commémore l'armistice de la Première Guerre Mondiale, est l'occasion de rendre hommage aux Morts pour la France de notre village. Cette année encore, de nombreux saint-pontois ont tenu à être présents, à participer au défilé jusqu'au cimetière, pour enfin partager le vin d'honneur servi à la salle polyvalente.



BIENVENUE À : LOUIS JARDRI OSTÉOPATHE



Installé depuis le 1^{er} mars 2017 au cabinet médical, au 12 route de Broût-Vernet, Louis JARDRI est un jeune homme heureux ! Les articulations de nombreux habitants se réjouissent de sa présence. Affichant déjà une belle patientèle, il peut également intervenir à domicile. Nous avons recueilli son sentiment, quelques mois après son arrivée dans notre commune !

Mme CHAPUIS : « *Qu'est-ce qui a motivé votre choix d'installation à Saint-Pont ?* »

M. JARDRI : « *Par pur hasard de rencontre avec l'infirmière, elle-même installée à Saint-Pont. Celle-ci m'a mis en relation avec la Municipalité afin de visiter le cabinet. Les installations neuves, le parking devant le cabinet, ainsi que les conditions financières m'ont séduit.* »

Mme CHAPUIS : « *Quel est votre bilan aujourd'hui ?* »

M. JARDRI : « *Je n'ai aucun regret, car les débuts sont très satisfaisants. La patientèle est en constante progression. Par conséquent, je m'adapte ! Je suis très présent à Saint-Pont.* »

Le bassin de vie de Saint-Pont est principalement tourné sur l'agglomération de Vichy, nombreux sont les habitants qui y travaillent. A compter du 1er janvier 2018, Saint-Pont adhère à Vichy Communauté.

Madame Le Maire remercie chaleureusement la Communauté de Communes Saint-Pourçain-Sioule-Limagne et la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté pour leur soutien et leur patience, particulièrement Madame Véronique POUZADOUX, présidente de la Communauté de Communes de Saint-Pourçain-Sioule-Limagne, et Messieurs Claude MALHURET et Frédéric AGUILERA, respectivement ancien et nouveau président de Vichy Communauté.

Compétences obligatoires :

- Développement économique : zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques... politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme (office de tourisme) ;
- Aménagement de l'espace communautaire : schéma de cohérence territoriale, schéma de secteur, zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire, organisation de la mobilité ;
- Équilibre social de l'habitat : programme local de l'habitat, politique du logement, actions et aides en faveur du logement social et des personnes défavorisées, amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire ;
- Politique de la ville : orientations du contrat de ville, animation et coordination du développement urbain et local, insertion économique et sociale, dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programme d'action du contrat de ville ;

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés ;

- Assainissement (1er janvier 2020) et eau (1er janvier 2020).

Compétences optionnelles : Voirie d'intérêt communautaire, parc de stationnements d'intérêt communautaire, assainissement, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air, nuisances sonores, maîtrise de l'énergie), équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, action sociale d'intérêt communautaire (CIAS).

Compétences facultatives : **développement économique et soutien à l'attractivité du territoire** (enseignement supérieur et recherche, développement territorial par le sport et la culture), **aménagement du territoire** (liaisons routières, ferroviaires, aériennes, et très haut débit de l'agglomération, participation aux projets

d'aménagement des centres bourgs et aux travaux d'aménagement de la voirie et de ses dépendances), **sécurité et hygiène** (fourrières communautaires, SDIS et centres de secours, sécurité des usagers et riverains des RN et RD), **protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie** (gestion des espaces naturels et sensibles, préservation de la biodiversité, milieux aquatiques (risque inondation, protection et préservation), transition énergétique), **enfance et jeunesse** (structures d'accueil petite enfance, relais d'assistantes maternelles (RAM), accueils de loisirs sans hébergement, enseignement de la natation en milieu scolaire (et transports correspondants), réseau information jeunesse), **loisirs et équipements touristiques** (activités, équipements ou sites touristiques, itinéraires de randonnées, enseignement musical), **système d'information et de communication, mobilité, cohésion sociale et solidarité** (soutien aux actions à caractère social dépassant le cadre communal), **agriculture** (autonomie alimentaire du territoire).

Retrouvez toutes les informations sur les différents services proposés par la communauté d'agglomération Vichy Communauté sur son site internet : <https://www.vichy-communauté.fr>

Les services de la mairie restent à votre disposition pour tout renseignement ou complément d'information.



FLASH SUR L'ASSAINISSEMENT



A compter du 1er janvier 2018, la commune ne sera plus compétente pour exercer la gestion du réseau de collecte des eaux usées et des eaux pluviales. En effet, en 2018, la compétence assainissement collectif et individuel sera exercée par Vichy Communauté sur l'ensemble de son territoire.

« Le 1er janvier 2001, l'assainissement collectif est entré dans le champ des compétences de la Communauté d'agglomération Vichy Communauté. Le mode de gestion le plus présent est celui de la régie, même si certaines prestations sont sous-traitées et d'autres déléguées à des entreprises privées. Vichy Communauté assure en régie ou par l'intermédiaire de marchés de prestations de services l'exploitation du réseau de collecte des eaux usées et des eaux pluviales, des postes de refoulement et des stations d'épuration, la gestion clientèle éventuellement relayée par les services de l'eau potable pour la facturation, le curage des réseaux et des ouvrages annexes de voirie de compétence communautaire, la déshydratation des boues de stations d'épuration du territoire, exceptées celle de Vichy et Saint-Yorre, l'épandage et les suivis agronomiques des boues d'épuration de Saint-Yorre, Saint Germain des Fossés et Vichy. »

« Les techniciens du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) sont

chargés d'effectuer des visites chez les particuliers afin d'étudier leurs installations, d'en contrôler le fonctionnement et de les informer sur la réglementation. Ce travail se décompose en plusieurs missions (...) »

Diagnostic et contrôle des installations individuelles selon une périodicité définie suivant les cas (vente, contrôle périodique ou ponctuel...), conseil auprès des usagers, des professionnels et des élus.

« Le service abonnés de Vichy Communauté est en charge de répondre aux demandes d'urbanisme en matière d'assainissement, de contrôler la conformité des branchements, de réaliser les devis de branchements, de commander et facturer les travaux correspondants, d'instruire les dossiers de demande d'assainissement non collectif, de gérer les industriels et assimilés domestiques, de facturer la redevance assainissement, de recouvrer les contrôles de conformité, d'assurer la gestion administrative des demandes de dégrèvements, et de fournir les renseignements aux abonnés. »

PLAN COMMUNAL

LISTE DES RUES & LIEUX-DITS

REP	Noms de rues, Lieux-dits	REP	Noms de rues, Lieux-dits
1	Route de BROÛT-VERNET	20	Chemin FERRÉ
2	Route d'ESCUROLLES	21	Chemin du FROMENTALEI
3	Route d'ESPINASSE -OZELLE	22	Chemin de L'ALLIAT
4	Route de VENDAT	23	Chemin de la MOTTE AUDIN
5	Route de FOURANGES	24	Chemin des RONCHAUDS
6	Route de LOURDY	25	Chemin du SUCHET
7	Rue du BOURG	26	Chemin du TÉTOU
8	Rue du CHÂTEAU	27	Chemin de la VAURE
9	Rue de la CHAUME BÉNITE	28	Chemin de VERDAUMAS
10	Rue d'EAU	29	Chemin de VODOT
11	Rue de la FORÊT	30	Chemin des BOIS BLANC
12	Rue des GAUDONS	31	LE COURTIOUX
13	Rue des MARQUETS	32	LES FOURNEAUX
14	Rue des MORELLES	33	L'ALLIAT
15	Rue des RASES	34	LA MOTTE AUDIN
16	Chemin du BOIS BLANC	35	LES PATUREAUX BARDET
17	Chemin de CHAMBARANDE	36	SAINT-THIBAUD
18	Chemin de CHAUSSECOURTE	37	LE SUCHET
19	Chemin du COURTIOUX	38	VERDAUMAS

ÉCOLE

ANNÉES SCOLAIRES 2016/2017 et 2017/2018

L'année scolaire 2016/2017 s'est achevée pour mes 25 CM1 avec notre habituel, maintenant, marché de Noël où les élèves ont pu exprimer leurs talents créatifs pour proposer de nouvelles décorations de table et de maison. Les artisans qui ont souhaité s'inscrire auprès de la mairie pour participer à ce marché étaient ravis de cette soirée.



Le 16 février à la salle polyvalente d'Escurolles toute la classe a donné une représentation théâtrale, intitulée « Histoire de Basile le loup », résultat de 6 semaines de travail intense. Elle fut couronnée de succès pour le plus grand plaisir des élèves mais aussi de leurs familles et amis. La mise en scène, les décors et les costumes ont été réalisés par la classe. Je tiens à remercier Pascal, l'employé communal pour son aide au transport et à l'installation des décors ainsi que la Municipalité d'Escurolles pour le prêt de la salle et de la sono.

Le 24 mars, nous avons, comme de coutume, participé au salon Dino Fabulo de Gannat.

Lors de notre visite au salon, le matin, nous avons rencontré un auteur, déjà présent dans notre bibliothèque de classe depuis l'an passé, Didier Jean, pour découvrir avec lui le troisième opus de sa bande dessinée « Paris-Paradis », qui traite des problèmes rencontrés par un migrant d'Afrique. Didier Jean aborde des thèmes difficiles et d'actualité avec beaucoup d'humanité et de délicatesse, ce qui permet de sensibiliser les élèves aux problèmes de notre société.

Avec lui, nous avons aussi réalisé un atelier de dessin afin de « croquer » à sa manière une tête de chat.



L'après-midi, c'est dans notre classe que nous avons eu le plaisir d'accueillir Xavier Bascour, auteur aux multiples facettes (illustrateur, scénariste, dessinateur, ancien ingénieur modélisateur, ayant travaillé sur des films d'animation comme Arthur et les Minimoys !!!). Il nous a montré en vidéo comment il concevait des illustrations pouvant servir à des films d'animation, puis il nous a appris à reproduire les portraits de 2 de ses personnages. Tous les élèves et moi-même avons beaucoup appris sur les techniques de dessin et nous nous y sommes essayés avec plus ou moins de succès. Xavier Bascour nous a laissé une trace de son passage, ce qui améliore grandement notre espace classe. Ces déplacements et interventions sont entièrement financés par la coopérative de l'école, qui fonctionne grâce aux participations des parents d'élèves, aux ventes des calendriers, de celles réalisées lors du marché de Noël et aussi du marché aux plants.

ÉCOLE

ANNÉES SCOLAIRES 2016/2017 et 2017/2018

Début avril, la brigade motorisée est venue à l'école pour éduquer les élèves à la sécurité routière et à l'usage des vélos. Une première partie s'est faite en classe avec des tests réalisés après visionnage de vidéos ou photos, puis un parcours extérieur a été mis en place.

Tous les élèves ont reçu à l'issue de la journée un diplôme attestant de leurs capacités à rouler à vélo sur la route.



Pour clôturer cette année scolaire, avec la classe du Mayet d'École, nous sommes partis en sortie scolaire le 27 juin à Arlanc au « Jardin pour la Terre » où les élèves se sont affrontés dans des petites épreuves sportives sur un terrain représentant le planisphère. L'après-midi, nous nous sommes rendus à Ambert pour une visite guidée du moulin Richard de Bas où nous avons tous fabriqué notre feuille de papier selon la tradition. Ce fut une belle découverte et un réel émerveillement pour tous.



Le 3 juillet, avec l'association saint-pontoise « Objectif Terre » représentée par Blandine Chanaud, nous avons fait une promenade d'environ 6 km, dont le parcours avait été préparé par Pascal, l'employé communal. Le but de cette promenade était double : connaître sa commune et avoir un œil averti sur la nature pour éviter de polluer son environnement. Armés de sacs, de gants et d'une dose de bonne volonté et de courage en cette chaude matinée de juillet, nous avons marché près de 2h30 et collecté 3 sacs de débris divers. Malgré cela, nous avons constaté que les saint-pontois étaient assez respectueux de leurs chemins et que le village dans son ensemble était bien entretenu.



Christelle RANDOING

ASSOCIATIONS

TENNIS CLUB

Le Tennis Club de Saint-Pont est une association qui permet à tous de pratiquer le tennis dans la convivialité. Il est possible d'intégrer les équipes pour participer aux compétitions.

Licence adulte : 60€ Licence enfant : 35€

Le club comptait 42 licenciés dont 20 enfants répartis en 3 groupes, 2 à Saint-Pont et 1 à Broût-Vernet. Les cours sont assurés par Anne-Marie KELLER et Céline BRETEAU. Des entrainements sont mis en place 2 fois par semaine (en courts couverts à Vichy pour la période hivernale). Le vendredi soir, le créneau de 19h à 20h30 est en accès libre pour tous les licenciés. De plus, le club met à disposition des élèves de l'école 2 bénévoles pour dispenser une activité sportive dont le but est de faire découvrir le tennis.

Cette saison sportive a été exceptionnelle, en effet, l'équipe masculine s'attribue 2 titres de champions départementaux de l'Allier. Le premier à la coupe de l'Epiphanie (janvier-février) et le second à l'Interclub d'Eté (avril-mai). Pour l'animation « les Raquettes FFT », une équipe féminine en entente avec Bellenaves a été constituée. **Celle-ci a remporté la phase finale départementale**, ce qui leur a permis de représenter l'Allier en phase régionale en juillet où elle a décroché la 3^{ème} place.

Véronique BARBARIN a participé à la compétition individuelle « Les Nanas Raquettes », elle s'est également qualifiée pour la phase finale départementale, qu'elle a remportée. De ce fait, elle a représenté notre club en phase régionale, où elle s'octroie la 2^{ème} place.



Finale Raquettes FFT



Les Champions départementaux

L'année 2017 a démarré avec sa *traditionnelle galette des rois*, pendant laquelle les cadeaux de Noël ont été remis aux enfants.

La brocante organisée le dernier dimanche de juin s'est déroulée parfaitement en accueillant 50 exposants. Le *concours de pétanque du 14 juillet* a eu un vif succès, et **battu le record d'inscription soit 72 doublettes**, suivi d'un repas qui a permis de réunir 80 convives.

Le traditionnel méchoui a clôturé la saison 2017 avec les finales du tournoi interne organisé par Stéphane BARBARIN. **Les vainqueurs des finales sont : Vincent BRUN pour les hommes face à Fabien DUPUY et Sandrine DUPONT pour les femmes face à Fabienne SPAGNOLO.**

Pour la première fois au sein du club, les licenciés se sont affrontés lors du tournoi double mixte. Une journée conviviale autour du sport.

L'investissement des membres du club pour les manifestations permet sa pérennité, ce qui est un fait rare pour un club « rural ».

Cette saison, le bureau a proposé aux licenciés la possibilité de se munir de tee-shirts floqués au nom du club et de compléter ainsi leur équipement pour les compétitions officielles.



Participants du tournoi double-mixte

L'assemblée générale s'est tenue le 13 octobre 2017, le bureau de la saison 2017 était composé de : Présidente : Céline BRETEAU, Secrétaire : Véronique BARBARIN, Trésorière : Carine SNANEDJ, Trésorière adjointe : Marjorie PONCET.

CONTACT :

Présidente : Mme Céline BRETEAU
au 04.70.90.58.37
ou 06.14.92.00.99

L'association remercie la Municipalité pour la subvention accordée en 2017, ainsi que pour la mise à disposition du terrain de tennis, les structures pour l'accueil des équipes adverses, ainsi que du prêt de la salle polyvalente pour assurer les cours de tennis des enfants en période hivernale.

Céline BRETEAU

ASSOCIATIONS

SAINT-PONT LOISIRS ET DÉCOUVERTE



Laser Game



Bowling

Vous avez envie de passer un après-midi ou une journée en famille et entre amis ? ...

REJOIGNEZ NOUS Á L'ASSOCIATION SAINT-PONT LOISIRS ET DÉCOUVERTE

Nous organisons des sorties culturelles, sportives et ludiques pour tous : jeunes et moins jeunes, célibataires ou en famille. En adhérant à l'association, vous bénéficiez d'un tarif réduit pour les adultes et de la gratuité des activités pour les enfants de moins de 18 ans.

Cotisation annuelle : 20 euros par famille

Corinne CHABAUD



Parc animalier du Cézallier



Pièce de théâtre



Disc Golf



Château de Val et barrage de



Spectacle de magie



Accrobranche

L'association remercie la Municipalité qui nous a accordé une subvention ainsi que la gratuité de la salle polyvalente.



Château de Guédelon

Toutes les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre ou désireraient plus de renseignements peuvent s'adresser à :

Mme Corinne CHABAUD, Présidente : 04.70.90.57.57 ou

M. André BONNELYE, trésorier : 04.70.90.58.67

Mme Isabelle RANDOING, secrétaire : 04.70.90.56.97



Pagode de Noyant

SOUVENIR FRANÇAIS

Cette année encore, le Souvenir Français de Saint-Pont a assisté à une vingtaine de commémorations dans différentes communes de l'Allier. Le point culminant a été la cérémonie commémorative du 11 Novembre, à Saint-Pont, où de nombreux habitants ont pris part à cette manifestation. A cette occasion, un jeune de 20 ans, Alexis PINFORT, a été choisi pour porter le drapeau de 1914-1918. Instauré depuis 2014, il a pour but de représenter les jeunes de son âge partis, il y a 100 ans, défendre notre pays.



Le Président et le Vice-Président du Souvenir Français sont ravis de voir que les cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre attirent chaque année de plus en plus de concitoyens notamment de jeunes enfants.

Le Souvenir Français remercie la Municipalité qui nous a accordé une subvention.

Patrick DUFOUR

CONTACT à Saint-Pont :

M. Patrick DUFOUR :

04.70.90.54.11

ASSOCIATIONS

LES BALLONS EN FOLIE

L'association « Les Ballons en Folie » propose de nouvelles formes et sculptures à découvrir pour 2018...

Que ce soit en Clown échassier perché, ou street art, je m'adapte à l'environnement.

Artiste du ballon, je propose des sculptures allant de la plus simple à la plus compliquée.

N'hésitez pas pour l'animation de vos festivités de 2018 !

L'association remercie la Municipalité qui a accordé une subvention.

Salutations clownesques !

Nicolas PETIT-BARAT



N'hésitez pas à me contacter :

Infos : « Les ballons en folie »
18 bis Rue d'Eau
03 110 Saint-Pont
tel : 06.81.49.38.63

Mail : lesballonsenfolie@gmail.com

Facebook : page « les ballons en folie »



Serrurerie Métallerie
Acier - Alu - Inox
42 rue de Navarre
03700 Bellerive-sur-Allier



Tel : 04.70.32.42.58

Fax : 04.70.59.99.83

E-mail : mgrange@entreprisegrange.com
www.entreprise-grange.fr



Bernard Frelastre

AXA Particuliers/Professionnels Région Sud-Est
Agent Mandataire ORIAS N° 16003635
Direction Commerciale AEP
1 Rue Branly - 03700 Bellerive sur Allier
Portable : 06 70 87 96 06
E-mail : bernard.frelastre.am@axa.fr

Coordonnées de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution - 61 rue Taitbout, 75009 Paris

PRODAGRICOLE FRANCE RURALE

Tout pour l'équitation
Alimentation animale
Soins du jardin
Vêtements professionnels
Produits d'entretien
Bricolage
Rayon textile

FRANCE RURALE

LES FORESTIERS - 03110 CHAMBER - à 3 km de l'hépadrome, direction aéroport
TEL: 04 70 98 98 08 - Fax 04 70 98 98 08



réinventons/notre métier

BELLERIVE DEPANNAGE

M MARAIS Eric
44 rue de Bellevue
03110 Espianse Vozelle
TEL: 06.81.68.03.95

Mail : eric-marais@wanadoo.fr
Dépannage Electroménager toutes Marques
Agréé : GE AMANA LG SMEG AIRLUX BEKO SCHOLTES ect.....

La culture du respect

POMPES FUNÈBRES DABRIGEON FUNERIS

des experts du funéraire
Organisations complètes des obsèques 24h/24 - 7j/7

04 70 96 14 14

19, rue des Bartsins - 03200 Vichy/Cusset
Lapalisse - Saint-Pourçain - Varennes/Allier
Gannat/Ebreuil - Moulins - Yzeure - Garnat-sur-Englèvre

Prévoyance obsèques Services funéraires Marbrerie

ASSOCIATIONS

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Eh, oui !... ça se passe comme cela au Club de l'Âge d'Or...



« Un jour, plus précisément un mardi, je me promenais près de la salle polyvalente de la commune lorsque j'ai été attirée par des « bruits » qui émanaient de ce bâtiment.

E n approchant, j'ai pu constater qu'il s'agissait d'éclats de rire !...

E n effet, ce jour est celui d'une réunion de Club de l'Age d'Or et ses membres rient, blaguent tout en jouant aux cartes ou au scrabble.

Je n'ai pas résisté, et suis entrée... C'était l'heure du goûter et une agréable odeur de chocolat chaud et de brioche m'a accueillie. J'ai reconnu des voisins, des personnes qu'on ne croise « que pour un enterrement » mais qui, lorsqu'ils sont réunis, oublient tout et le reste pendant quelques heures.

Invitée à partager leur encas, je me suis renseignée sur les activités de ce club !»

Réunions tous les 15 jours, le 2ème et 4ème mardi du mois (jeux de cartes, scrabble ou autres et goûter) ;

4 repas par an, plus « grenouilles-friture » ;

2 concours de belote, très prisés aux alentours ;

Possibilité de participer à des journées « découvertes » en relation avec le club d'Espinasse-Vozelle et qui nous font voir (ou revoir) des endroits fort sympathiques de l'Allier, du Puy de Dôme ou d'ailleurs (Costa Brava en 2017).

Bien sûr, il n'y a pas de condition d'âge pour adhérer au Club de l'Âge d'Or.

L'association remercie la Municipalité qui nous a accordé une subvention ainsi que la mise à disposition de la salle polyvalente.

Bernadette BONNÉLYE

Infos Pratiques :

Présidente :	Mme Bernadette BONNÉLYE	04.70.90.58.67
Vice-présidente :	Mme Denise BARDOT	04.70.90.52.09
Trésorière :	Mme Simone DOUARCHE	04.70.90.58.46

CONTACT :

Mme la Présidente Bernadette BONNÉLYE : 04.70.90.58.67 ou 04.70.90.51.17

ASSOCIATIONS

OBJECTIF TERRE

Une association locale mais pas que !

L'association Objectif TERRE, dont le siège est implanté à Saint-Pont et qui compte désormais une centaine d'adhérents, fête cette année ses cinq ans.

Son objectif ?

- Aider, protéger et mieux connaître la planète, et soi-même,
- Découvrir ou redécouvrir ses qualités et capacités.



Comment ?

L'association propose toute l'année un calendrier de 8 à 12 activités chaque mois. Ponctuelles ou récurrentes, ces activités couvrent une large gamme, et de nombreux domaines, tout en veillant à son objectif principal.

Les thèmes et domaines ?

- Biodiversité : connaissance des plantes, des arbres, création de l'univers ;
- Bien-être personnel : yoga, tai chi, réflexologie, promenades ponctuelles ou à la semaine ;
- Recyclage, éco-techniques : fabrication d'objets à partir de matériaux donnés ou récupérés (sacs en tissu, « lovedrums » (instruments de musique faits à partir d'une bonbonne de gaz), rocket stove (poêle de cuisson rapide et peu gourmand construit à partir de fûts de bonbonnes de gaz), maisonnette en palettes, paille, bois récupéré, restauration d'un four à pain ;
- Arts plastiques : peintures et techniques picturales, art-thérapie, création de mandalas, d'un livre unique illustré, musique spontanée, contes, céramique raku ;
- Lettres et humeurs du monde : conférences, partage de textes poétiques ou philosophiques (la jubilation, la mort, la terre...), atelier d'écriture.



Les moyens ?

- Humains :

L'association et ses activités reposent entièrement sur l'implication des participants aux ateliers et de ceux qui les animent. Certains sont professionnels (musique, conte, ostéopathie, tai chi, yoga, ...), mais la plupart sont bénévoles. Dans tous les cas, tous sont de grande qualité. Ils sont surtout passionnés et impliqués et ont à cœur partage et enrichissement mutuel.



- Matériels :

Ils reposent sur les cotisations des adhérents, la participation aux ateliers, sur les dons individuels, sur les actions menées par l'association (fabrication d'objets pour des marchés de Noël, animations...).

ASSOCIATIONS

OBJECTIF TERRE

Les lieux ?

L'association réunit des participants et intervenants de lieux et d'horizons différents (Lyon, Île de la Réunion...).

Les activités se déroulent sur des lieux tout aussi variés :

- proches : Bassin Gannat / Vichy (Saint-Pont, Saint-Germain-des-Fossés, Lapalisse, Creuzier, Voussarou), Montagne Bourbonnaise (Châtel-Montagne, Aurouères, Saint-Clément, Nizerolles, Saint-Haon-le-Châtel), Monts de la Madeleine ;
- mais aussi plus lointains: Aubrac, Vallée d'Aoste, Aude, Massif du Sancy, Chemin de Saint-Martin ;
- privés ou officiels (siège de l'association, médiathèque de Gannat, Varennes-sur-Allier, Exposition d'arts de Nizerolles).



Le coût ?

L'association est ouverte à tous. L'adhésion annuelle à l'association est de 12 €. Elle est établie de septembre à août. Les frais de participation aux ateliers sont toujours annoncés dans le programme mensuel. Ils peuvent être libres, de 10 €, ou bien plus importants pour les formations plus poussées ou les promenades à la semaine.



Mots clefs et ambiance?

Partage, échanges de savoir, convivialité, lien social, découvertes, bonne humeur, enrichissement mutuel ; découvrir que l'on peut faire beaucoup avec peu, faire autrement, et aussi que l'on sait faire des tas de choses que l'on n'imagine pas.

Quelques manifestations de l'année écoulée :

Atelier d'écriture et lecture publique à la médiathèque de Gannat avec Teddy Lafare Gangamma (auteur compositeur de La Réunion), guinguette bucolique avec les French Touches, jeux anciens, fabrication et dégustation de choucroute à Aurouères, construction d'un abris en matériaux de récupération, randonnée dans la Vallée d'Aoste.

Chacun peut participer, proposer, découvrir, alors n'hésitez pas !

Céline VERNEZY

CONTACT :

Mme Céline VERNEZY : 06.68.06.6282

Association Objectif TERRE—1 Chemin de l'Alliat

mail : objectif.terre23@orange.fr



ASSOCIATIONS

ASSOCIATION NOA—COMPAGNIE VINCENT MANTSOE

Promotion de la danse contemporaine, ouverture à des cultures différentes, découverte du métissage de la danse contemporaine et de la danse africaine. Partir de musiques et de langages corporels venus d'identités différentes pour aller vers une ouverture au monde.

Sensibiliser et éduquer les publics aux expressions artistiques contemporaines, aux différences des cultures du monde.

Diffusion -Sensibilisation -Structuration -Création.

ACTIVITÉS 2016 / 2017 :

- 16 au 30 Novembre 2016 : Triennale Danse Afrique Danse—Burkina Faso
- 23 et 24 Janvier 2017 : Projet École d'Escurolles - Classes de PS-MS et MS-GS
- 5 au 17 Février 2017 : Atelier Danse - Kigali— Rwanda
- 14 Mars 2017 : Spectacle 'KonKoriti' - Théâtre de Cusset
- 15 au 17 Mars 2017 : Projet École du Malcourlet—Gannat
- 20 et 21 Mars 2017 : Spectacle 'Gula' - La Briquetterie—Paris
- 27 au 31 Mars 2017 : Projet Lycée de Marlioz—Chambéry
- 2 au 9 Avril 2017 : Project Collège George Sand—Chambéry
- 15 au 20 Mai 2017 : Projet École du Malcourlet—Gannat



4 Novembre 2017 : Spectacle
'KonKoriti' - Winnipeg—Canada



9 au 22 Septembre 2017 : Atelier
Danse École CCDC - Caire—Egypte

- 30 Mai 2017 : Spectacle 'KonKoriti' - Le Bourget du Lac
- 3 au 8 Juillet 2017 : Spectacle 'KonKoriti' Festival Standard Bank—Afrique du Sud
- 2 au 15 Octobre 2017 : Projet Danse Joe Inc. - Vancouver—Canada
- 20 au 30 Octobre 2017 : Prix Boekelheide Projet Danse - Université de l'Oregon Eugène—Etats-Unis
- 7 Novembre 2017 Spectacle 'Gula' - Berlin—Allemagne
- 18 au 19 Novembre 2017 : Atelier École Danse ACE - Bermingham—Royaume-Uni

CONTACT : Cie Vincent MANTSOE : 04.70.90.59.96
Association Noa- Siret : 482 794 831 000 16 – APE/ NAF 9001 Z



CENTRE DE SECOURS D'ESPINASSE –VOZELLE

Après 36 ans d'engagement sans faille au centre de secours d'Espinasse-Vozelle (dont 23 ans en qualité de chef de centre !), le Capitaine Jocelyn Toton est depuis le 1er janvier 2017, appelé à d'autres missions au sein du SDIS 03 (Service Départemental d'Incendie et de secours).



Capitaine Toton J. Le Lieutenant Marc Rélot après 23 ans d'Adjoint à repris le commandement du centre d'Espinasse-Vozelle secondé par l'Adjudant Pannetier Lionel.

Le CS se compose de 23 personnes provenant des cinq communes du secteur (Espinasse-Vozelle, Cognat-Lyonne, St Pont, Escurolles et Vendat). Dans le département, l'année 2017 confirme une augmentation des candidatures féminines pour devenir Sapeur-Pompier Volontaire (SPV). Notre centre de secours s'inscrit également dans cette tendance puisque l'on compte bientôt une proportion de 6 femmes pour 17 hommes. D'ailleurs, ce constat est à l'origine d'un projet d'aménagement des vestiaires féminins pour 2018.

Par ailleurs, l'activité du centre de secours a augmenté de près de 28 % pour atteindre plus de 220 départs en intervention en 2017.

Les motifs de départ sont répartis de la manière suivante :

- 70 % pour secours à victime
- 16 % pour feu
- 14 % pour missions diverses (inondations, tempête, etc.).

Aussi, 25 % des interventions ont lieu la nuit et une sortie sur cinq concerne un renfort de moyen, située hors de notre secteur (commune autre qu'Espinasse-Vozelle, Cognat-Lyonne, St Pont, Escurolles et Vendat).

Malgré des effectifs plutôt corrects, nous restons attentifs à toute candidature pour rejoindre nos rangs afin de mieux répondre aux besoins de la population et ce, notamment en journée.

Enfin, l'ensemble du personnel vous remercie de votre accueil à l'occasion de son passage pour la présentation de son calendrier. **Adj. LP.**



Photo de groupe à l'église de Cognat-Lyonne



TOUTES ASSURANCES

BANQUE-EPARGNE

Contacteur Maguy SOIGNEUX

TEL : 09.74.50.30.55 FAX : 04.70.90.34.84

Réception à l'agence

72 grande rue, 03800 GANNAT

et rendez-vous à domicile

Communiqué caisse locale Andelot-Béron



ROUTE

Région Centre Est

Etablissement Loire Auvergne

- Travaux de voirie
- Aménagements industriels
- VRD
- Terrassements
- Assainissement
- Sols industriels et sportifs

Agence d'Abrest

Route d'Hauterive

03200 ABREST

Tél : 04 70 32 22 00 / Fax : 04 70 32 66 81

ENVIRONNEMENT

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Le pollen d'ambrosie est responsable d'allergies sévères. Produit en grande quantité lors de la floraison et la grenaison (juillet à octobre), il provoque de nombreux symptômes similaires au « rhume des foins » : rhinite, conjonctivite, urticaire et eczéma, trachéite et asthme.

Comment le reconnaître et où le trouver : Les fleurs mâle sont en épis denses et verdâtres. Les feuilles sont profondément découpées du même vert sur les deux faces, avec des nervures blanchâtres. La tige est velue et rougeâtre à maturité. On peut les trouver sur les grèves des rivières, sur les parcelles agricoles, aux bords des routes et sur les chantiers.



Gérer sa présence : assurer la reconnaissance de la plante, réaliser un état des lieux, établir un plan de lutte et réaliser les interventions prévues. Un référent ambrosie, désigné dans chaque commune, assure la cohérence entre ces différentes étapes.

Les solutions pour la détruire : l'arrachage naturel est la méthode la plus efficace pour réduire la quantité de pollen et de graines, mais dans les zones peu infestées. Une action mécanique (fauchage, tonte, broyage) est recommandée en cas d'invasion massive.

Que dit la réglementation : « Chaque département dispose d'un arrêté préfectoral prescrivant la destruction obligatoire de l'ambrosie. Les propriétaires ou les personnes en charge de l'entretien d'un terrain pour le compte d'un propriétaire (fermiers, locataires...), sont tenus de prévenir la pousse des plants d'ambrosie et de détruire les plants déjà développés. Tout contrevenant est passible d'une contravention de troisième catégorie en application du Code de la Santé Publique. En cas de défaillance, le Maire peut faire procéder à la destruction des plants d'ambrosie aux frais des intéressés. »



Aussi est il primordial de signaler toute invasion, grande ou petite, chez vous, chez les voisins ou sur le domaine public.

Plus d'informations sur www.fredon-auvergne.fr

OBJECTIF ZÉRO PHYTO : SAINT-PONT AU NATUREL !

La commune s'est engagée dans un programme d'abandon de l'usage des pesticides pour l'entretien de l'ensemble de ses espaces publics. En effet, depuis le 1er janvier 2017, il est interdit d'utiliser, ou de faire utiliser, des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles au public. Ne sont pas concernés les cimetières et les terrains de sport.

La présence d'herbe en bord de trottoir n'est pas synonyme d'un mauvais entretien ! C'est simplement le signe d'une gestion différente de l'espace, avec de nouvelles méthodes de désherbage : des méthodes douces et sélectives, qui n'auront pas les conséquences radicales et destructrices des pesticides. C'est pourquoi il nous faut changer de regard et accepter la végétation spontanée. Faire de la mauvaise herbe une amie et réintroduire plus de nature. Plusieurs alternatives au désherbage chimique existent : brosseuses mécaniques, brûleurs à gaz, appareils à vapeur ou à eau chaude... Chacune de ces méthodes



a ses avantages et ses inconvénients, qui se précisent au fil de leur utilisation. En parallèle, les aménagements et les pratiques sont adaptées pour réduire au maximum le désherbage : choix des plantes, mulching, paillage, prairies fleuries, etc.

Pascal Martinet, agent technique polyvalent de la commune, témoigne :

« Dans les rues et autour des bâtiments communaux, j'utilise un désherbant bio, qui ne contient pas de produit phytosanitaire. Il ne contient pas d'anti-germinatif et n'atteint pas les racines, ce qui implique plusieurs passages dans l'année : toutes les 3 à 4 semaines contre tous les 3 mois auparavant. Pour les plantes devenues trop grosses, c'est l'arrachage à la main qui prime ! Enfin, ce produit bio coûte cher, environ 43€ le litre. Nous réfléchissons donc à d'autres options complémentaires. Comme par exemple l'hydromulching. Il s'agit d'un système de projection d'eau avec un fixateur et des graines de fétuque et de trèfle. Au sol, ce mélange prend la forme d'une pellicule verte qui pousse très lentement et ne nécessite pas plus de 4 tontes par an. »

RECYCLER SES MEUBLES

8 bennes
éco-mobilier
pour trier

2 nouvelles bennes éco-mobilier ont pris place depuis le 1^{er} novembre 2017 dans les déchetteries de Bayet et d'Ebreuil. Ce sont désormais 8 déchetteries du SICTOM Sud-Allier qui sont équipées de bennes dédiées au tri des déchets d'éléments d'ameublement.

AVANT DE JETER, PENSONS RÉEMPLOI

Déménager, réaménager son intérieur, changer de déco... autant d'occasions de renouveler nos meubles. Mais que faire de ceux dont on n'a plus l'utilité ?

Avant de jeter un meuble, posons-nous la question de savoir si celui-ci ne ferait pas le bonheur d'une autre famille. Recycler, c'est avant tout maîtriser l'art du don et du réemploi.

Pensez à la Recyclerie de Cusset où les meubles peuvent être récupérés, remis en état si besoin, voire même customisés avant d'être mis en vente dans la partie magasin.

4 déchetteries du SICTOM participent à la collecte d'objets pour la Recyclerie : Charmeil, Seuillet-St Germain des Fossés, St Yorre et Le Mayet de Montagne. En 2 ans, ce sont 90 tonnes de biens qui ont pu être mis de côté par les gardiens de ces déchetteries et qui ont ensuite été orientés vers la Recyclerie.

Pour tout renseignement,
contactez le SICTOM Sud-Allier

► N° Vert 0 800 831 628

Rejoignez-nous sur notre site :
www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook

LE TRI EN DÉCHETTERIE



Vous pouvez déposer vos meubles dans 8 déchetteries du SICTOM Sud-Allier : Bayet, Charmeil, Ebreuil, Gannat, Seuillet - Saint-Germain des Fossés, Saint-Prix, Saint-Yorre et Varennes/Allier.

En 2016, ce sont 774 tonnes de mobilier qui ont été triées et qui ont pu être réutilisées ou démantelées.

Depuis 2014, le SICTOM équipe progressivement ses déchetteries de bennes dédiées au tri des déchets

d'éléments d'ameublement, en partenariat avec l'éco-organisme Eco-mobilier, chargé de la collecte, du tri et du traitement du mobilier domestique.

Les déchets d'ameublement déposés dans les bennes dédiées sont valorisés spécifiquement dans le cadre de filières complètes de recyclage. C'est en payant l'éco-participation à chaque achat de mobilier neuf que le consommateur finance le recyclage, sur le même principe que ce qui se fait pour l'électroménager.

Les produits collectés sont ensuite acheminés dans un centre de tri pour leur réutilisation ou leur démantèlement avec la récupération des matériaux tels que le bois, les métaux ou encore les isolants.

Centre Social La MAGIC

(Maison d'Animation Globale et d'Initiatives Collectives)

L'Association Centre Social La MAGIC s'engage, depuis 1962 auprès des habitants, des entreprises, des associations, des élus... pour développer une dynamique de projets concertés sur un territoire regroupant 24 communes.

Ouverts à toutes les initiatives d'intérêt général, à tous les projets d'habitants, les bénévoles, le Personnel et le Conseil d'Administration de La MAGIC s'attachent à œuvrer pour le bien être de toutes les générations.

ANIMATIONS

Enfants, ados, adultes et aînés

Découverte culturelle, sportive de loisirs entre pairs ou de manière intergénérationnelle

Interventions sur les TAP de 8 communes

Appui aux CME de Bayet et Chantelle

Séjours enfants, ados, aînés

Ateliers famille (parentalité, discussion...)

+ d'infos :

Contactez Céline, Mathilde et Sali
04.70.58.2068



VIE ASSOCIATIVE

Une question, un besoin pour votre Association ?

Le SAVA est présent pour vous guider :

- Réglementation associative
- Promotion de vos actions et de votre association
- Financements
- Mutualisation de moyens

+ d'infos :

Contactez Emilie
04.70.58.2068

ATELIERS ANNUELS

(proposés sur les communes de Broût-Vernet, Chantelle, Jenzat, Ussel d'Allier et Saint-Pont)

Enfants-ados

Activité gymnique, Cirque, Danse africaine, dessin, Théâtre

Adultes

Couture, Relaxation, Pilâtes, Renforcement musculaire, Cirque, Dessin, Théâtre, Danse africaine

Vous avez d'autres propositions, contactez La MAGIC
04.70.58.20.68

SERVICES

Portage de repas à domicile

(repas adaptés aux régimes alimentaires)

Service mandataire d'aide à domicile

Besoin d'aide dans votre fonction employeur, ce service est pour vous

Transport de personnes

Les jeudis, pour aller au marché de Broût-Vernet

Achats groupés

Fuel, granulés : des économies assurées

Organisation d'anniversaires

Programme adapté à votre enfant

Local de répétition autogéré à Chantelle

28, Rue de la Chaume 03110 BROUT-VERNET
Tél : 04 70 58 20 68
E-mail : contact@lamagic.fr
Accueil du lundi au vendredi 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Retrouvez plus d'informations sur : www.lamagic.fr



INFORMATIONS DIVERSES

AGENDA 2018

- Vendredi 12 janvier 2018 à 19h : Vœux du Maire.
- Jeudi 12 avril 2018 : Collecte des Encombrants du SICTOM Sud Allier.
- Mardi 08 mai 2018 : Cérémonie de la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie, la fin de la seconde guerre mondiale 1939/1945.
- Vendredi 25 mai 2018 : Fête des Voisins à partir de 19h à la salle polyvalente.
- Dimanche 24 juin 2018 : Brocante organisée par le Tennis Club.
- Samedi 14 juillet 2018 : Fête Nationale, feux d'artifice, concours de pétanque du Tennis Club.
- Dimanche 11 novembre 2018 : Commémoration de l'Armistice de la première guerre mondiale 1914/1918.
- Samedi 01 décembre 2018: Repas des Aînés.
- Vendredi 14 décembre 2018: Marché de Noël de la Coopérative Scolaire de Saint-Pont.
- Samedi 15 décembre 2018 : Arbre de Noël organisé par la Municipalité.

Resto-Bar-Tabac
Repas & Banquets
Plats à emporter

Kiki et Minou

Vous accueillent
tous les jours
sauf lundi après-midi

03110 Espinasse-Vozelle
Tél. 04 70 56 51 32

Sarl Pépinières de Bois Monet
Philippe BIGNON



Plantez sans vous planter

38 rue de la Vignouse
03110 CHARMEIL
pepinieres-suvergne.com

Ingénierie : Électricité HTA & BTA | Éclairage | Télécommunication | Gaz | Énergies renouvelables

SAG VIGILEC

Nos énergies pour vos réseaux

REGION LOIRE-AUVERGNE

Agence Bourbonnais T +33 (0)4 70 45 35 15
Les Paltrats F +33 (0)4 70 45 76 93
03500 Saint-Pourçain-sur-Siole E.bourbonnais@sag-vigilec.fr



www.sag-baais.fr

GUEYE ÉLAGAGE
CONSEILS ET ENTRETIEN PARCS ET JARDINS



25 avenue de Bellemeuse
03270 SAINT-YOÛRE

DEVIS GRATUIT
Travaile
dans toute la France

tél. 04 70 31 95 15
06 65 02 46 29
arame.gueye@wanadoo.fr
www.gueye-elagage.com

L.T.A

Les Travaux de l'Allier

TRAVAUX PUBLICS – GÉNIE CIVIL

MAÇONNERIE – BÉTON DÉSACTIVÉ

TERRASSEMENT – ASSAINISSEMENT

21, rue Jean Bonnet – 03300 CUSSET

Tél. : 04.70.97.43.67

Fax : 04.70.98.44.19

E-mail : gomes.lta.cusset@wanadoo.fr

Mr. Bricolage

16 ROUTE DE ST POURCAIN

03110 CHARMEIL

Tél. 04 70 58 84 70

Horaires d'ouverture : 9h-12h15 / 14h-19h

ADRESSES ET TÉLÉPHONES UTILES

MAIRIE

9, route d'Espinasse-Vozelle
03110 SAINT-PONT
Tél : 04.70.90.52.02

E.mail : mairie.saint-pont@wanadoo.fr
www.mairie-saint-pont.fr

Ouverture au public :

Lundi—mardi : de 13h00 à 18h00
Mercredi : 9h00 à 12h00
Jeudi - vendredi : de 13h00 à 18h00

ÉCOLE

9, route d'Espinasse-Vozelle
03110 SAINT-PONT
Tél. : 04.70.90.51.23

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

VICHY COMMUNAUTÉ

9, place Charles de Gaulle
CS 92956 – 03209 VICHY Cedex
Téléphone : 04 70 96 57 00
www.vichy-communaute.fr

CABINET INFIRMIER

12, route de Broût-Vernet
03110 SAINT-PONT
Tél. : 07.82.54.53.02

CABINET D'OSTÉOPATHIE »

12, route de Broût-Vernet
03110 SAINT-PONT
Tél. : 06.40.09.25.62

CENTRE SOCIAL LA MAGIC

28, rue de la Chaume
03110 BROÛT-VERNET
Tél. : 04.70.58.20.68

SAMU 15

POLICE 17

POMPIERS 18

TARIFS MUNICIPAUX

Location de la salle polyvalente

Pour les Saint-Pontois : **110 €** par jour, **180 €** pour le week-end
Pour les habitants extérieurs : **230 €** par jour, **330 €** pour le week-end
Chauffage : **50 €** par jour (*obligatoire du 1er octobre au 30 avril*)

Location du broyeur : **50 €** de l'heure déplacement compris.

Photocopie : **0,15 €** par copie

Concession au cimetière

1 concession simple : **100 €** 1 concession double : **200 €**

Columbarium

7 cases : 15 ans = **80 €** l'unité : 30 ans = **160 €** l'unité 50 ans = **230 €** l'unité
1 cavurne : durée perpétuelle = **230 €** l'unité
emplacement cavurne : durée perpétuelle = **100 €**

Garderie périscolaire

lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

de 7 h 30 à 8 h 30

1 € pour le 1^{er} enfant

0,50 € à partir du 2^{ème} enfant

lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 16 h 30 à 17 h 30

1 € pour le 1^{er} enfant

0,50 € à partir du 2^{ème} enfant

de 17 h 30 à 18 h 30

1 € pour le 1^{er} enfant

0,50 € à partir du 2^{ème} enfant



Merci à l'équipe de rédaction : Caroline BARDOT, André BONNÉLYE, et à notre secrétaire de mairie, Muriel GRAS.